

Où l'on reparle du galléco...

Date : 21 octobre 2016

Le 4 août 2016, au motif de vouloir privilégier une forme de courtoisie à l'égard des adhérents de l'association Galléco au détriment de l'exercice de la citoyenneté par tout un chacun, la Vice-Présidente du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine « *Déléguée à la Citoyenneté, la Démocratie participative, les Relations avec le monde combattant* » m'a refusé copie dans les délais réglementaires d'un document dont j'avais sollicité communication par courrier du 3 juillet 2016 :

« Une synthèse des résultats de ce questionnaire sera adressée aux adhérents de l'association à l'automne 2016. Ce document pourra donc vous être communiqué dans le même temps. »

Ce 21 octobre, c'est-à-dire bientôt 4 mois après avoir formulé ma requête, j'attends toujours...

Pourtant, ce document intitulé « *Analyse du questionnaire relative à l'évaluation du Galléco* », qui a été établi par la société Auxilia au mois de juin 2016 dans le cadre du marché passé le 9 mai avec le Département d'Ille-et-Vilaine, a déjà été largement diffusé par l'association Galléco elle-même auprès de ses adhérents, mais aussi sur les réseaux sociaux notamment via sa « *newsletter* » au début mois d'octobre.

On ne peut d'ailleurs qu'être étonné que cette association diffuse sans état d'âme un document qui porte la mention « *confidentiel* », d'autant qu'il fait apparaître le nom d'un contributeur qui peut difficilement passer inaperçu :

Document confidentiel



Analyse du questionnaire relative à l'évaluation du Galléco

Auxilia / Jean-Philippe Magnen

Juin 2016



conseil imagitatif en développement durable
www.auxilia-conseil.com

{auxilia}

C'est quand même mieux de faire procéder à des évaluations par des gens convaincus d'avance... ;-)

Ancien porte-parole d'Europe-Ecologie-Les Verts, Jean-Philippe Magnen, qui a mis un terme à sa vie politique à la fin de l'année dernière en ne se représentant pas aux élections régionales en Pays de Loire, est le plus souvent présenté à tort comme étant l'unique auteur du rapport « *D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité* » qui a été remis le 8 avril 2015 à la Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

Avec Christophe Fourel et Nicolas Meunier, il est à coup sûr l'un des co-auteurs de l'ouvrage, paru un peu plus tard aux éditions « *Le bord de l'eau* » sous la même appellation, qui est diffusé au prix de 20 €.

Jean-Philippe Magnen, qui a souhaité redevenir psychologue libéral à l'issue de son mandat, exerce à l'évidence dans un très large spectre :

Jean-Philippe Magnen

20, chemin des Vignes

44100 Nantes

0637382072

magnen.jean-philippe@orange.fr

Thérapie individuelle et collective, thérapie de couple, méditation, accompagnement du changement des organisations et systèmes de décision, coaching

PS : sur un plan beaucoup plus général, j'attends toujours le « *rapport de présentation de l'évaluation de l'expérimentation Galléco (activité, organisation, budget, notoriété, appréciation des partenaires), au regard du développement d'autres projets de monnaies locales (Eusko, Sonantes, Sol Violette)* » que j'ai sollicité le 13 juin 2016. Je vais y revenir...

Pour aller plus loin : [ma contribution à l'évaluation du galléco](#) (98 articles – 6 Mo)